



CONVENTION POUR LA
INSTITUTIONS ET LE

RÉPUBLIQUE, LES
DÉVELOPPEMENT

EN

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Contact : crid.president@yahoo.com

MÉMORANDUM DU PRÉSIDENT DU CRID

A

Monsieur le Député Jacques Myard
Au Forum pour la France
A tous les parlementaires français

**SUR LES CONSÉQUENCES A TIRER DE «L'OPÉRATION TURQUOISE»
ET LE GÉNOCIDE DES CONGOLAIS EN RDC**

MEMORANDUM DU CRID

Le CRID présente ses compliments au Forum pour la France et son intérêt pour la RDC, et se félicite de la prise de position sans équivoque, du Député Jacques Myard sur les responsabilités des actuels dirigeants rwandais dans le drame du Rwanda en 1994, responsabilités que le CRID souhaiterait voir étendre sur le génocide et crimes graves commis actuellement en République Démocratique du Congo.

Le CRID n'a pas à se mêler des relations entre les gouvernements de la France et celui du Rwanda, et reconnaît que les événements survenus au Rwanda en avril 1994 sont d'une telle gravité que les responsables quelles que soient leurs origines nationales et/ou ethniques, devront en répondre et s'en expliquer.

Le CRID prend cependant acte de l'aveu délibéré du gouvernement français selon lequel « l'Opération Turquoise » était une grave erreur. Le CRID fait valoir, qu'à y regarder de près, la France, membre permanent du Conseil de sécurité, ne doit pas seule, rougir de ce qui s'est passé au Rwanda et qui se perpétue aujourd'hui à l'Est de la RDC. D'autres pays membres permanents du Conseil de sécurité et au premier chef, ceux qui avaient soutenu et couvert l'agression du Rwanda à partir de l'Ouganda en 1990 et celle de la RDC en 1996 et en 1998 devront chacun, assumer sa part de responsabilité.

SUR « L' » L'OPÉRATION TURQUOISE » ET SES CONSÉQUENCES

Le CRID constate au vu des documents historiques, des archives de presses ainsi que des délibérations du Tribunal Pénal International pour le Rwanda, que « l'Opération Turquoise » a permis de sauver des milliers de vies parmi lesquelles beaucoup des tutsi qui sont par la suite rentrés au Rwanda qu'ils repeuplent fort heureusement aujourd'hui.

Ces archives indiquent aussi que « l'Opération Turquoise » a malheureusement permis d'introduire en RDC des hordes entières d'hommes armés des machettes et armes lourdes, imposant ainsi au peuple

congolais l'obligation d'accueillir les réfugiés dans les formes qu'aucun des États n'aurait acceptées sur son territoire.

Le CRID fait valoir que sur ce point précis des conséquences découlant de «l'Opération Turquoise», et sauf respect dû aux victimes du génocide rwandais, c'est plutôt au peuple congolais (qui a souffert et continue de souffrir des affres de cette opération), que la communauté internationale devrait présenter ses excuses en tout cas, pas aux dirigeants rwandais, coresponsables du drame qui s'est abattu sur la Région des Grands Lacs depuis leur invasion du Rwanda en 1990 jusqu'à ce jour.

Messieurs les Députés, chers membres du Forum,

Pour que nul n'en ignore et ne prétende « n'avoir rien vu, rien su et rien entendu », le CRID vous expose les crimes et actes graves tels que répertoriés à ce jour par les organisations des Droits Humains, à savoir :

- Le massacre de 6 millions de civils congolais innocents à (Kasika, Makobola, Masisi et Tingi Tingi)
- Les violences sexuelles faites aux femmes en vue d'humilier les congolais et d'entraver les naissances au sein des groupes tribaux de l'Est de la RDC
- Le pillage des ressources du Congo et l'administration des affaires de l'État congolais par des imposteurs.
- Les invasions répétées du territoire congolais par l'armée patriotique rwandaise et leur lot de massacres.



Was soll aus diesen Kindern und diesen Erwachsenen werden, welche die Teile ihrer nächsten Angehörigen aufbammeln mussten? Und sie mussten noch Geld bezahlen um ihre sterblichen Hüllen zurückzubekommen.

SUR LE GÉNOCIDE DES CONGOLAIS

Le CRID soumet que l'intention qui sous-tend ces crimes, le caractère systématique et la barbarie avec laquelle ces crimes sont exécutés par les milices et soldats des ex FAR rwandais exfiltrés par «l'Opération Turquoise» et/ou par l'actuelle armée rwandaise de connivence avec les prétendues rebellions congolaises, constituent des actes de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité

Le CRID fait valoir que **6 millions de morts** ;

C'est la population du Congo Brazzaville et celle du Gabon réunies qui sont rayées de la carte démographique de l'Afrique francophone ;

C'est la quasi-totalité de peuple togolais,

C'est 80% de la population du Rwanda ou de Burundi qui disparaît de la planète,

C'est trois fois la population de Paris

C'est six fois la population de dix neuf communes de Bruxelles

C'est 6 millions de Rafik Hariri

C'est soixante fois les massacres de Bosnie et

Et c'est six fois les victimes du génocide rwandais.

CRID

Si dans ces trois derniers cas, un Tribunal Pénal International /ou spécial a été institué, aucune perspective de Tribunal International n'est encore envisagée pour le Congo, comme si le compte n'y était pas encore.

Messieurs les Députés, chers membres du Forum,

Le peuple congolais est constitué d'êtres humains et « non de quelque chose qui ressemble à des humains ». Ils ont le même droit à la dignité humaine que tout autre peuple. Il est inacceptable de les traiter comme de simples vermines sous le prétexte d'une abominable géostratégie.

Le CRID ne désespère pas encore de la France qui a fait ce qu'elle pouvait au Rwanda dans les circonstances de l'époque et dans les limites de ses engagements internationaux. Si la France ne fut malheureusement pas soutenue par ses partenaires du Conseil de sécurité, c'est parce que ceux-ci s'affairaient à la préservation de leurs intérêts géostratégiques dans la Région. Le seul grand tort de la France, c'est d'avoir en ce moment-là, fermé les yeux pour ne pas gêner les États-Unis et le Royaume uni dont l'agenda caché était activement exécuté par les régimes rwandais et ougandais actuels.

Le CRID ne désespère pas non plus du Président Barack Obama qu'il croit sincère, même si jusqu'à présent, rien de sérieux ne laisse présager la différence entre sa politique et celle de ses prédécesseurs dans la Région. Le fait qu'il a puisé ses collaborateurs dans l'ancienne équipe de M. Clinton, laisse le peuple congolais dubitatif quant aux chances de changement de stratégie américaine en RDC.

Le CRID voudrait croire que l'Europe qui a snobé les alertes de Madame Emma Bonino, se raviserait de suivre les recommandations et mise en garde pourtant clairement exprimées de cette dernière et en tirerait toutes les conséquences, sans quoi l'action « Humanitaire » de l'Union Européenne en RDC n'est que poudre aux yeux face à l'ampleur de la question du génocide comme support du pillage des ressources de la RDC.

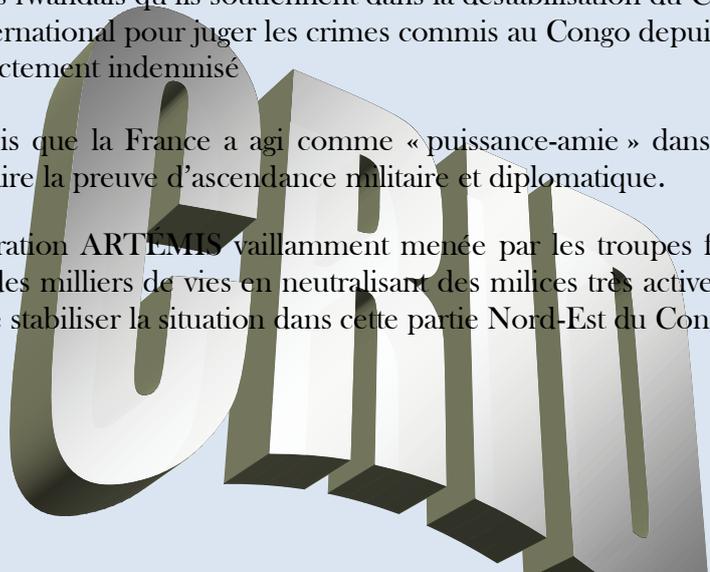
Le CRID se satisfait cependant, qu'il existe encore en France, en Europe et dans le monde, des hommes politiques et des parlementaires sensibles aux droits humains et aux valeurs universelles, ceux qui sont fidèles à la francophonie et ceux qui sont restés des véritables amis des peuples africains et congolais en particulier.

Le CRID veut pouvoir compter sur leur force de caractère, leur humanisme et leur amitié pour comprendre et faire comprendre que le peuple congolais qui jusqu'à présent s'est gardé de répondre au mal par le mal, est à bout de patience et qu'il voudrait une fois pour toutes, voir le leadership français **convaincre les membres permanents du Conseil de sécurité de refléter à leur tour dans leur façon de se comporter**, les valeurs universelles portées par les Nations unies et notamment :

- En renonçant à toute stratégie de balkanisation du Congo fondée sur le massacre des populations civiles en vue du pillage des ressources minières.
- En assumant leur part de responsabilité dans des actes de génocide et autres crimes graves perpétrés par les rebelles, miliciens et militaires rwandais qu'ils soutiennent dans la déstabilisation du Congo ;
- En instituant un Tribunal Pénal International pour juger les crimes commis au Congo depuis 1994 et que le peuple congolais en soit correctement indemnisé

Le CRID sait en effet, qu'à chaque fois que la France a agi comme « puissance-amie » dans le cadre d'une coopération bilatérale, elle a su faire la preuve d'ascendance militaire et diplomatique.

Le CRID salue à cette occasion, l'opération ARTEMIS vaillamment menée par les troupes françaises dans l'Ituri et qui a permis de sauver des milliers de vies en neutralisant des milices très actives dans la région, et aussi permis à la MONUC de stabiliser la situation dans cette partie Nord-Est du Congo.



LE CRID DEMANDE :

Que le gouvernement français se garde de se servir des excuses faites au régime rwandais pour rentrer dans le club des pilleurs des ressources de la RDC ;

Que le gouvernement français prenne position sur le génocide et crimes graves commis au Congo par les rwandais et leurs complices depuis « l'Opération Turquoise » ;

Que le gouvernement français se prononce à son tour clairement, en faveur de la création d'un Tribunal Pénal International pour la RD Congo, chargé de poursuivre les auteurs du génocide et crimes graves commis au Congo depuis « l'Opération Turquoise » de 1994 ;

Que les parlementaires amis du Congo, introduisent ces préoccupations du peuple congolais dans leurs questions au gouvernement et devant les institutions européennes ;

Le CRID forme le vœu que la France, grande puissance militaire de tous les temps et berceau des Droits de l'Homme, se réconcilie avec les bonnes valeurs des Droits Humains et qu'elle les défende sans attermoiement en RDC ;

Qu'à l'exemple des gouvernements Canadien, Suédois et Hollandais qui ont clairement gelé leur aide financière au Rwanda pour connivence avec le CNDP, le gouvernement français adopte une attitude compatible tant avec sa position au sein du Conseil de sécurité qu'avec les résolutions des Nations unies qui mettent clairement en cause le régime de Kigali dans la déstabilisation et le pillage du Congo.

Qu'en coopération militaire bilatérale avec la RDC (pays qu'il faut définitivement considérer comme sans armée), les forces armées françaises repoussent vers le Rwanda et/ou l'Ouganda, toute les composantes rwando-ougandaises déployées sur le territoire congolais ;

Que des parlementaires de tout bord, prennent clairement position sur le génocide des congolais et incitent les pays de la francophonie au boycott des réunions auxquelles participerait toute puissance qui soutient Kigali et Kampala, le FDLR, la LRA et le CNDP dans leurs tentatives de déstabilisation et dans le pillage des ressources de la RDC.

Le CRID renouvelle ses remerciements au « Forum pour la France » pour son intérêt pour la RDC et forme le vœu que de nos réflexions communes, émerge une nouvelle idée des relations France-Afrique.

Fait à Paris, le 28 février 2010

Me Hamuli RETY
Président du CRID
Ancien Président des avocats du
Tribunal Pénal International pour le Rwanda

